

Quotient Familial	PLAISANCE					EXTERIEUR
	QF < 750 €	750 € < QF < 1050 €	1050 € < QF < 1500€	1500 € < QF < 2000€	QF > 2000 €	
Eveil Musical / Formation Musicale						
Tarif jeunes jusqu'à 18 ans	44	55	66	77	88	108
Adultes	52	66	73	80	100	117
Instrument						
1C1, 1C2, 1C3 jusqu'à 18 ans	52	59	67	76	91	102
1C4 jusqu'à 18 ans 2C1, 2C2, 2C3 jusqu'à 18 ans 3C1, 3C2 jusqu'à 18 ans	71	86	96	105	120	143
1C4 Adultes 2C1, 2C2, 2C3 Adultes 3C1, 3C2 Adultes	125	148	166	175	190	249
Chant						
Tarif jeunes jusqu'à 18 ans	80	90	100	110	130	150
Adultes	130	150	170	180	200	250

Forfait Annuel Ensemble pour participation hors École des Arts	90
---	----

CRITERES POUR BENEFICIER DE LA REDUCTION DE 25 %

- Les étudiants Plaisançois jusqu'à 25 ans sur présentation de la carte étudiant
- Les demandeurs d'emploi Plaisançois sur présentation d'un justificatif
- Les retraités plaisançois bénéficiaires de l'ASPA sur présentation d'un justificatif
- A partir de deux personnes de la même famille (parents et/ou enfants) habitant Plaisance du Touch à la même adresse, inscrites à l'Ecole des Arts sur présentation du livret de famille et reconnues à charge par l'administration fiscale.
- Les élèves plaisançois pratiquant au moins deux activités à l'école des arts.

L'application de la réduction n'est pas cumulable

En cas de non présentation des justificatifs, le tarif sans réduction sera appliqué.

- L'activité « ensembles » ne donne pas droit à la réduction de 25%
- Les élèves inscrits sur une activité de l'école de musique et intégrant les ensembles juniors ou seniors seront dispensés de la cotisation liée à l'activité d'ensemble.